

Parcours 4 : filières environnement dans les pays du Sud (eau/assainissement, énergie, déchets) : quels partenariats entreprises-ONG-territoires ?

Exposé introductif : les coopérations économiques dans les filières environnementales

La région Bretagne me demande de vous faire un exposé introductif sur les coopérations économiques dans les filières environnementales, moi qui suis issu du monde des ONG et du secteur de l'eau je vais me permettre plus simplement de vous commenter trois images. Je ne m'étendrai pas sur l'état des lieux que vous connaissez sans doute, quelques chiffres suffisent pour planter le décor, 800 millions de personnes n'ont pas accès à une source d'eau améliorée, 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès à un assainissement amélioré (dont 1 milliard en sont encore réduits à la défécation à l'air libre).

Cette première image est malgache, le maire d'Anjoma Ramartina, le directeur général du ministère de l'Eau, le président d'une association d'usagers et le directeur d'une entreprise se lançant dans la gestion de l'eau viennent de signer un contrat de délégation. Quatre acteurs réunis pour mettre en place un service d'eau, accompagnés par une ONG (dont fait partie celui qui tient l'appareil photo) financés par des bailleurs publics (UE et AFD) et du mécénat d'une grande entreprise. Ce moment est l'aboutissement d'un processus de contractualisation qui aura duré plus d'un an. **Le partenariat s'orchestre**, part du territoire, de l'identification de ses besoins et leur priorisation, s'appuie sur le cadre légal et les services de l'État, s'intéresse aux usagers à leurs demandes, les accompagne dans leur organisation et cherche à identifier une entreprise qui pourra s'assurer que le service est géré professionnellement.

Car des professionnels il en existe dans les pays dans lesquels nous travaillons. Ici au sommet d'un château d'eau en cours de construction un ingénieur khmer

vérifie que l'entreprise khmère (on voit le pied nu d'un ouvrier du chantier – les EPI ce n'est pas encore ça !) a bien réalisé son ferrailage avant qu'elle ne coule le béton. Les filières environnementales doivent **générer de la valeur ajoutée locale** – c'est cela aussi le développement. Car ces filières dépendent de l'existence de réels écosystèmes entrepreneuriaux : la réalisation de ce château d'eau nécessite la mobilisation de bureaux d'études capables de faire des calculs de structure et du suivi de chantier, de laboratoires capables de faire de la géotechnique ou des essais de résistance des bétons, de topographes, d'importateurs ou de producteurs de matériaux de chantier, d'entreprises de BTP... Tout système, même le mieux pensé « hors-sol » ne tiennent pas : pour que la panne qui surviendra irrémédiablement puisse être réparée il faut le réparateur qui connaît son métier, la pièce détachée qui va bien et que quoi payer et l'un et l'autre.

Les filières environnementales pour durer doivent être **économiquement viables**. Les produits doivent trouver leur marché, les services recouvrer leurs coûts. Sur cette dernière photo une femme en République démocratique du Congo paye l'eau qu'elle va puiser au bidon. Penser à la viabilité économique de ces filières c'est ne plus penser uniquement en termes de besoins mais aussi en termes de demande : qu'est-ce que ces personnes veulent ? Qu'est-ce qu'elles sont prêtes à payer pour quel service ou produit ? Le tarif pourtant (ce que les ménages payent) peut ne pas couvrir tous les coûts, qu'il y ait un problème de solvabilité ou que le service rendu soit difficile à faire payer par les ménages car il semble invisible (le traitement des déchets par exemple) – il faudra alors que d'autres sources de financement soient mobilisés, les taxes (l'argent des contribuables locaux – il y a tout un champ intéressant de la coopération qui consisterait à travailler sur la fiscalité locale et d'ailleurs payer ses impôts est sans doute la première des responsabilités sociétales des entreprises), ou les transferts (l'argent des contribuables d'ailleurs). Ces équilibres économiques se

pensent et se négocient en amont et font partie l'orchestration du partenariat dont j'ai parlé tout à l'heure.

S'il y a une place pour les entreprises du nord dans les pays du sud il me semble que ce n'est plus pour fournir un service ou proposer un produit mais bien pour accompagner des filières locales dans leur émergence en apportant de l'assistance technique, du transfert de savoir-faire, voire du capital.